



COMMUNIQUE DE PRESSE
Mardi 16 octobre 2018

Position FRAPNA suite à l'accident de chasse de Montriond le 13/10/2018

COMBIEN FAUDRA-T-IL DE MORTS ?

Nous sommes révoltés par l'acte de ce chasseur ayant donné la mort à ce VTTiste à Montriond, samedi dernier. Comme nous avons été révoltés par cet autre mort au Semnoz en décembre 2015.

Combien faudra-t-il de morts avant qu'on interdise la chasse les jours où il y a le plus de promeneurs, de familles, de sportifs, dans la nature ?

La nature n'appartient pas aux chasseurs, pas plus que l'écologie d'ailleurs. La nature appartient à tout le monde, et en France, au XXIème siècle, dans un état de droit, tout citoyen devrait pouvoir se promener dans la nature sans avoir peur d'être tué par un chasseur.

Quoi qu'elles en disent, les fédérations de chasse ne maîtrisent pas ce qui se passe sur le terrain. Terrain devenu dangereux, alors que les activités de nature se développent chaque jour davantage.

Les récentes décisions électoralistes du gouvernement en faveur des chasseurs sont catastrophiques, car elles donnent à la minorité qui chasse un sentiment de puissance et d'impunité tout à fait dommageables tant pour la biodiversité que pour notre sécurité dans la nature.

Nous demandons aux pouvoirs publics d'interdire la chasse les mercredi, samedi et dimanche, pour que 98,5%* de la population puisse se promener dans la nature sans la crainte d'y être pris pour cible par un chasseur.

Contact PRESSE :

Jean-Pierre CROUZAT

Vice-Président régional FRAPNA et trésorier FRAPNA Haute-Savoie

06 11 24 04 21

() Les chasseurs ne représentent qu'environ 1,5 % de la population française.*